

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE  
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE  
PONTOISE  
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306  
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

L'Officier du Ministère Public  
à  
*Cabinet DEHAN SCHINAZI*  
*174 rue de Courcelles*  
*75017 PARIS*

**Références à rappeler : RO**

Référence :  
Rédacteur :

Maître,

Par courrier du 3 janvier dernier, vous avez contesté l'amende établie au nom de votre client, M. e

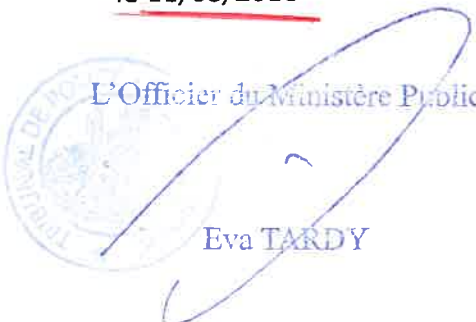
pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000210** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, DE L'ARRET IMPOSE PAR UN FEU ROUGE ART.R.412-30 AL.1,AL.2, AL.4 C.ROUTE. ART.R.412-30 AL.5,AL.6 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à **ST GRATIEN(95210)**, en date du **21/12/2017 à 01h15**, par procès verbal n° \_\_\_\_\_ dressé par **COMMISSARIAT DEUIL LA BARRE**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : \_\_\_\_\_

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé, au regard des éléments de ce dossier, de réserver une suite favorable à votre démarche. En conséquence, le procès-verbal cité ci-dessus a fait l'objet d'une mesure de classement sans suite.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à **CERGY-PONTOISE CEDEX**,  
le 11/05/2018

L'Officier du Ministère Public *Suppléant*  
  
Eva TARDY